Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213503071-20260212-2026DCM05-DE

DEPARTEMENT---
ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT
RENNES
-----CANTON-----
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

COMMUNE DE SAINT-PERN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 06/02/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le douze février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERN légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Hélène FRÉNOY, Maire.

Etaient présents : Philippe TESSIER, Diane ACHTEN, Yannick MASSÉ (Adjoints), Célia BOUVIER, Christine DEMAY, Vivien HANOT, Jean-Claude HARLÉ, Mireille LEVACHER, Colette PIEL, Madeleine PIEL, Michel POULNAIS, Jean-François RENAIS, Jean-Jacques ROUAULT, Valérie URVOY.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : ----------

Mr Michel POULNAIS a été élu Secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-05 – COMMERCE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS COMPLÉMENTAIRE CCSMM (Communauté de Communes St Méen Montauban)
Inscrit à l'ordre du jour

Mme La Maire informe les élus que la Communauté de Communes St Méen Montauban a octroyé un fonds de concours solidarité et un fonds de concours dernier commerce par décision du 17/12/2025, et ce, dans les mêmes termes que la délibération du Conseil Municipal du 27/11/2025.

Lors des travaux, il a été décidé la pose d'un bac dégraisseur avec un coffret d'alimentation électrique pour pompe EU, pour un coût total de 5 539,45 € HT.

Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

==) SOLLICITE auprès de la Communauté de Communes St Méen Montauban un fonds de concours complémentaire de 2 769,72 € et le maintien de l'attribution du fonds de concours dernier commerce à hauteur de 9 339,50 € et du fonds de concours solidarité pour un montant de 5 413,50 €

==) APPROUVE le nouveau plan de financement arrêté ci-dessus qui annule et remplace celui mentionné dans la délibération du 27/11/2025, à savoir :

MHF

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213503071-20260212-2026DCM05-DE

DÉPENSES HT		RECETTES		
- Etude préfiguration Association 1000 cafés	2 993,00 €	**CCSMM Fonds de Concours :**		
		FDC dernier commerce	9 339,50 €	(26,65%)
- Travaux sablage mur bar	1 610,00 €			
- Travaux électriques	1 261,00 €	FDC solidarité	5 413,50 €	(15,45%)
- Mise aux normes chambre froide	4 020,00 €			
- Acquisition four mixte	6 760,00 €	FDC complémentaire	2 769,72 €	(7,90%)
- Nouvelle armoire réfrigérée	2 035,00 €			
		TOTAL CCSMM	**17 522,72 €**	**(50%)**
- Mobiliers	10 827,00 €			
- Pose et alimentation bac dégraisseur	5 539,45 €	Auto-financement	17 522,73 €	(50%)
TOTAL	35 045,45 €	TOTAL	35 045,45 €	

Pour copie certifiée conforme,
Le Registre dûment signé,

Mme La Maire,
Marie-Hélène FRÉNOY :

